

États financiers de

**L'INSTITUTION ROYALE POUR
L'AVANCEMENT DES SCIENCES /
UNIVERSITÉ MCGILL**

(se reporter à la note 1)

31 mai 2009

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Table des matières

Rapport des vérificateurs	1
Bilan.....	2
État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds	3-4
État des flux de trésorerie	5
Notes complémentaires	6-27

Rapport des vérificateurs

Au conseil des gouverneurs de l'Université McGill et aux fiduciaires de l'Institution royale pour l'avancement des sciences

Nous avons vérifié le bilan de l'Institution royale pour l'avancement des sciences / Université McGill (l'« Université ») au 31 mai 2009 ainsi que les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'Université. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

L'Université a dressé ses états financiers conformément aux recommandations du *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec* (le « Cahier »), comme elles sont appliquées dans le rapport financier annuel soumis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. Ces recommandations sont conformes aux principes comptables généralement reconnus du Canada, sauf en ce qui a trait à la comptabilisation des vacances à payer, des avantages sociaux futurs, des immobilisations, des subventions à recevoir à long terme, des escomptes d'émission d'obligations et de la présentation du fonds d'amortissement de la dette obligataire. La note 2 décrit de quelle façon les recommandations du Cahier diffèrent des principes comptables généralement reconnus du Canada.

À notre avis, à l'exception des effets des méthodes comptables décrites au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'Université au 31 mai 2009 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Samson Bélaïr/Deloitte & Touche s.e.n.c.r.l.¹

Le 28 août 2009

¹Comptable agréé auditeur permis no 22220

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Bilan

au 31 mai 2009

(en milliers de dollars)

	Fonds de	Fonds	Fonds	Fonds de	Total	
	fonctionnement	affecté	d'immobilisations	dotation	2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Actif						
À court terme						
Placements à court terme	49 688	-	-	64 302	113 990	71 204
Débiteurs						
Fonctionnement	19 510	69	3 813	343	23 735	23 387
Prêts aux étudiants	-	3 374	-	-	3 374	3 643
Revenus de placement	-	8	-	2 773	2 781	2 637
Subventions gouvernementales	43 079	-	739	-	43 818	51 271
Subventions et contrats liés à la recherche	-	152 279	-	-	152 279	165 789
Promesses de dons	407	27 618	-	-	28 025	27 191
Charges payées d'avance	5 750	158	-	-	5 908	7 642
Stocks	2 171	-	-	-	2 171	2 230
Sommes à recevoir (à verser) d'autres fonds	16 973	119 782	(137 649)	894	-	-
	137 578	303 288	(133 097)	68 312	376 081	354 994
Titres négociables à la valeur marchande	-	2 565	35 889	694 372	732 826	885 508
Subventions et contrats liés à la recherche à recevoir, à long terme	-	101 273	-	-	101 273	97 400
Promesses de dons, à long terme	277	79 536	-	-	79 813	66 128
Subventions à recevoir	6 627	-	3 236	-	9 863	3 618
Immobilisations (note 3)	-	-	1 186 633	-	1 186 633	1 100 761
Autres actifs	-	-	5 968	-	5 968	6 349
Prêts hypothécaires aux employés	-	-	-	1 029	1 029	1 153
Total de l'actif	144 482	486 662	1 098 629	763 713	2 493 486	2 515 911
À court terme						
Dettes bancaires (note 7)	165 682	-	-	-	165 682	79 911
Créditeurs et charges à payer	30 448	9 235	26 802	349	66 834	54 701
Produits reportés	18 346	65	-	-	18 411	16 553
Provision constituée à des fins particulières	1 535	-	-	-	1 535	1 270
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 8)	-	-	53 377	-	53 377	64 087
	216 011	9 300	80 179	349	305 839	216 522
Dettes à long terme (note 8)	-	-	547 606	-	547 606	524 014
	216 011	9 300	627 785	349	853 445	740 536
Engagements et éventualités (notes 12 et 13)						
Investis en immobilisations	-	-	475 135	-	475 135	449 246
Affectations d'origine externe (note 4)	-	477 362	7 452	732 911	1 217 725	1 364 500
Affectations d'origine interne (note 5)	39 712	-	(11 743)	30 453	58 422	69 657
Non grevés d'affectations	(111 241)	-	-	-	(11 241)	(108 028)
	(71 529)	477 362	470 844	763 364	1 640 041	1 775 375
Total du passif et des soldes de fonds	144 482	486 662	1 098 629	763 713	2 493 486	2 515 911

Approuvé par le conseil des Gouverneurs

..... Gouverneur

..... Gouverneur

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds de l'exercice terminé le 31 mai 2009 (en milliers de dollars)

	Fonds de fonctionnement	Fonds affecté	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Total	
					2009	2008
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits						
Gouvernements						
Canada	17 076	175 720	-	-	192 796	213 846
Québec	299 837	46 045	43 220	-	389 102	372 768
États-Unis	-	7 190	-	-	7 190	5 692
Subventions – autres sources	-	24 167	-	-	24 167	24 617
Contrats	-	21 721	-	-	21 721	13 517
Droits de scolarités et frais	169 797	18	-	-	169 815	158 805
Ventes de biens et services	92 861	7 065	571	-	100 497	91 410
Dons et legs	4 935	27 223	5 717	46 469	84 344	105 713
Intérêts créditeurs	3 944	581	4 232	-	8 757	14 051
Revenus (pertes) de placement (note 10)	893	(42 667)	-	-	(41 774)	73 642
Total des produits	589 343	267 063	53 740	46 469	956 615	1 074 061
Charges						
Salaires						
Professeurs	190 230	61 263	-	-	251 493	241 469
Administratifs et soutien	164 122	22 345	-	-	186 467	180 233
Étudiants	11 577	51 509	-	-	63 086	60 221
Aide aux étudiants	13 011	28 878	-	-	41 889	31 502
Avantages sociaux	67 397	17 430	-	-	84 827	81 724
Total des salaires	446 337	181 425	-	-	627 762	595 149
Autres que les salaires						
Matériaux, fournitures et publications	24 649	26 826	-	-	51 475	48 307
Transferts aux institutions partenaires	1 242	28 712	-	-	29 954	29 279
Services contractuels	8 779	12 827	-	-	21 606	22 204
Frais professionnels	11 568	6 280	-	7 639	25 487	25 987
Déplacements	8 412	15 530	-	-	23 942	20 794
Coûts de marchandises vendues et services rendus	16 339	-	-	-	16 339	16 903
Coûts des bâtiments	22 635	5 902	-	-	28 537	22 251
Aide financière	1 077	838	-	-	1 915	1 500
Énergie	21 967	838	-	-	22 805	17 565
Autres charges non salariales	17 076	20 124	-	-	37 200	37 106
Dépenses en capital	18 804	55 663	1 359	-	75 826	96 967
Amortissement	-	-	76 658	-	76 658	73 501
Frais d'intérêts et bancaires	9 381	12	30 689	-	40 082	42 321
Total des charges autres que les salaires	161 929	173 522	108 706	7 639	451 826	454 955
Total des charges	608 266	354 977	108 706	7 639	1 079 588	1 050 104
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant les éléments sous-mentionnés	(18 923)	(87 914)	(54 966)	38 830	(122 973)	23 957
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur titres négociables (note 10)	(7 932)	(78 738)	1 889	-	(84 781)	(65 945)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(26 855)	(166 652)	(53 077)	38 830	(207 754)	(41 988)
Soldes de fonds (déficit) au début	(60 094)	485 437	448 229	901 803	1 775 375	1 727 269
Virements interfonds (note 6)	15 420	158 577	3 272	(177 269)	-	-
Dépenses en capital financées par d'autres fonds	-	-	-	72 240	72 420	90 094
Soldes de fonds (déficit) à la fin	(71 529)	477 362	470 844	763 364	1 640 041	1 775 375

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (suite)
de l'exercice terminé le 31 mai 2008
(en milliers de dollars)

	2008				
	Fonds de fonctionnement	Fonds affecté	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Produits					
Gouvernements					
Canada	19 158	194 688	-	-	213 846
Québec	277 928	53 928	40 912	-	372 768
États-Unis	-	5 692	-	-	5 692
Subventions – autres sources	-	24 617	-	-	24 617
Contrats	-	13 517	-	-	13 517
Droits de scolarités et frais	158 287	518	-	-	158 805
Ventes de biens et services	84 560	6 587	263	-	91 410
Dons et legs	4 040	62 202	6 737	32 734	105 713
Intérêts créditeurs	6 688	838	6 525	-	14 051
Revenus de placement (note 10)	11 741	61 901	-	-	73 642
Total des produits	562 402	424 488	54 437	32 734	1 074 061
Charges					
Salaires					
Professeurs - chercheurs	182 732	58 737	-	-	241 469
Administratifs et soutien	157 701	22 532	-	-	180 233
Étudiants	11 213	49 008	-	-	60 221
Aide aux étudiants	7 210	24 292	-	-	31 502
Avantages sociaux	64 413	17 311	-	-	81 724
Total des salaires	423 269	171 880	-	-	595 149
Autres que les salaires					
Matériaux, fournitures et publications	22 436	25 871	-	-	48 307
Transferts aux institutions partenaires	1 047	28 232	-	-	29 279
Services contractuels	8 326	13 878	-	-	22 204
Frais professionnels	13 116	5 622	-	7 249	25 987
Déplacements	7 996	12 798	-	-	20 794
Coûts de marchandises vendues et services rendus	16 903	-	-	-	16 903
Coûts des bâtiments	18 980	3 541	-	-	22 521
Aide financière	789	711	-	-	1 500
Énergie	16 470	1 095	-	-	17 565
Autres charges non salariales	15 435	21 671	-	-	37 106
Dépenses en capital	20 169	75 281	1 517	-	96 967
Amortissement	-	-	73 501	-	73 501
Frais d'intérêts et bancaires	10 437	42	31 842	-	42 321
Total des charges autres que les salaires	152 104	188 742	106 860	7 249	454 955
Total des charges	575 373	360 622	106 860	7 249	1 050 104
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant les éléments sous-mentionnés	(12 971)	63 866	(52 423)	25 485	23 957
Gains (pertes) non réalisé(e)s sur titres négociables (note 10)	(6 468)	(59 369)	(108)	-	(65 945)
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(19 439)	4 497	(52 531)	25 485	(41 988)
Soldes de fonds (déficit) au début	(43 841)	450 053	407 624	913 433	1 727 269
Virements interfonds (note 6)	3 186	30 887	3 042	(37 115)	-
Dépenses en capital financées par d'autres fonds	-	-	90 094	-	90 094
Soldes de fonds (déficit) à la fin	(60 094)	485 437	448 229	901 803	1 775 375

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

État des flux de trésorerie

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(en milliers de dollars)

	2009	2008
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Insuffisance des produits par rapport aux charges*	(246 584)	(67 473)
Ajustements pour :		
Amortissement	76 658	73 501
Perte (gain) à la vente de titres négociables	25 896	(31 099)
Perte non réalisée sur titres négociables	84 781	65 945
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	15 826	(6 100)
Diminution de subventions à recevoir	826	15 995
Diminution (augmentation) des subventions et des contrats liés à la recherche	10 019	(5 729)
Augmentation des promesses de dons	(14 519)	(38 576)
	(47 097)	6 464
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations et autres actifs	(162 149)	(126 602)
Acquisition de titres négociables - montant net	42 005	(13 914)
Encaissements des prêts hypothécaires aux employés	124	269
	(120 020)	(140 247)
Activités de financement		
Variation nette du solde du fonds de dotation	38 830	25 485
Contribution nette au fonds d'amortissement	5 177	8 676
Émission de la dette à long terme	82 509	75 000
Remboursement de la dette à long terme	(74 804)	(72 270)
Dépenses en capital financées par d'autres fonds	72 420	90 094
	124 132	126 985
Diminution nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(42 985)	(6 798)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	(8 707)	(1 909)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	(51 692)	(8 707)
La trésorerie et équivalents de trésorerie comprennent :		
Placements à court terme		
fonctionnement	- Fonds de	
	49 688	25 020
	- Fonds affecté**	5 106
	- Fonds d'immobilisations	4 056
	- Fonds de dotation**	37 022
Dette bancaire	- Fonds de	
	fonctionnement	(79 911)
	(165 682)	(8 707)
	(51 692)	(8 707)

* Les résultats du fonds de dotation sont inclus dans les activités de financement.

** Ces actifs font l'objet d'affectations d'origine externe.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

1. Statut et description des activités

La société, dont la dénomination sociale est « Governors, Principal and Fellows of McGill College » (« McGill College »), a été constituée en 1821 en vertu d'une charte royale et est une université ayant le droit de conférer des diplômes. L'Institution royale pour l'avancement des sciences (l'« Institution royale ») a été constituée en 1802 et détient tous les biens acquis par McGill College ou lui ayant été cédés ou légués, et assume toute dette contractée par McGill College. Ensemble, ces deux sociétés constituent l'entité connue sous le nom de l'Université McGill (« McGill » ou l'« Université »). Les opérations de McGill incluent toutes les activités de ses unités d'enseignement et de recherche, tel que l'Institut Neurologique de Montréal, le campus Macdonald à Sainte-Anne-de-Bellevue et l'Arboretum Morgan.

McGill est un organisme sans but lucratif dont la mission consiste à fournir un enseignement postsecondaire et à effectuer des travaux de recherche; elle est exonérée d'impôts en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

2. Principales conventions comptables

McGill dresse ses états financiers selon les conventions et pratiques recommandées par le *Cahier des définitions, des termes et des directives de présentation du rapport financier annuel pour les universités du Québec* (le « Cahier »), telles qu'elles sont appliquées dans le rapport financier annuel soumis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) du Québec. Ces conventions comptables sont conformes aux principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada, à l'exception de ce qui suit :

- Dans le cours normal des activités, des immobilisations sont acquises par le fonds de fonctionnement et le fonds affecté. Le MELS exige que ces éléments d'actif soient comptabilisés à titre de charges dans les fonds respectifs et capitalisés et amortis dans le fonds d'immobilisations. Au cours de l'exercice, les immobilisations acquises par le fonds de fonctionnement et le fonds affecté ont totalisé 72,4 M\$, (90,1 M\$ en 2008), tel qu'il est présenté séparément au poste « Dépenses en capital financées par d'autres fonds » à l'état des flux de trésorerie.
- Comme l'exige le MELS, McGill comptabilise l'indemnité de vacances selon la méthode de la comptabilité de caisse plutôt que selon la comptabilité d'exercice. Suivant cette méthode, le montant estimatif inscrit au titre de l'indemnité de vacances à payer aurait été de 33,3 M\$ (32,3 M\$ en 2008), ce qui aurait entraîné une diminution de 1,0 M\$ de l'excédent des produits sur les charges pour l'exercice (3,7 M\$ en 2008).
- Le gouvernement du Québec verse annuellement des cotisations à un fonds d'amortissement pour le compte de McGill. Ce fonds est destiné au remboursement des obligations à l'échéance; par conséquent, le MELS exige que le montant de 28,3 M\$ (33,5 M\$ en 2008) soit présenté à titre de réduction de la dette à long terme.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

- Les avantages sociaux futurs et les charges de retraite sont passés en charges au moment où ils sont payés plutôt que d'être comptabilisés pendant la période de service de l'employé. Ce montant n'a pu être déterminé étant donné la difficulté de sa méthode de calcul aux fins de présentation.
- Le MELS exige que les subventions à recevoir à long terme ne soient pas actualisées, car il présume que le taux du « marché » pour ces subventions serait de 0 %. Si ces subventions à recevoir étaient actualisées en utilisant le taux bancaire en vigueur au 31 mai 2009, elles auraient été diminuées de 3,9 M\$ (6,1 M\$ en 2008), ce qui aurait entraîné une augmentation de 2,2 M\$ de l'excédent des produits sur les charges pour l'exercice (augmentation de 321 000 \$ en 2008)
- Le MELS exige que les escomptes d'émission d'obligations soient amortis en utilisant la méthode linéaire, et qu'ils soient présentés comme autres actifs au lieu qu'en réduction de la dette à long terme. La différence entre cette méthode d'amortissement et la méthode d'intérêt effectif n'est pas importante.

Si les éléments susmentionnés avaient été comptabilisés en conformité avec les PCGR du Canada au 31 mai 2009, le total de l'insuffisance des produits sur les charges aurait diminué de 73,6 M\$ pour se chiffrer à 134,1 M\$ (diminution de 86,7 M\$ de dépenses et 44,7 M\$ d'excédant des produits par rapport charges en 2008). Ce montant ne comprend pas l'incidence de la comptabilisation des avantages sociaux futurs, qui n'a pas été quantifiée.

Autres principales conventions comptables

Comptabilité par fonds

McGill constate les apports au moyen de la méthode de la comptabilité par fonds affectés. Selon cette méthode, les actifs, passifs, produits et charges liés à des activités distinctes sont comptabilisés dans des fonds distincts.

Le fonds de fonctionnement rend compte de l'ensemble des activités liées à l'enseignement, à l'administration et au soutien, et il présente également toutes les ressources non affectées fournies à McGill.

Le fonds affecté rend compte des ressources grevées par des affectations établies par le bailleur de fonds externes.

Le fonds d'immobilisations rend compte des actifs, passifs, produits et charges liés aux immobilisations détenues et gérées par McGill.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Autres principales conventions comptables (suite)

Le fonds de dotation présente les ressources fournies à titre de dotation. Les revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation sont présentés dans le fonds de fonctionnement, le fonds affecté ou le fonds d'immobilisations, selon la nature des affectations établies par les bailleurs de fonds, le cas échéant. Le revenu de placement net comprend la distribution de revenus de placement de 5 % et le revenu non distribué attribuable à chacun des fonds.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction fasse des estimations et émette des hypothèses qui influent sur le montant des actifs et des passifs, sur la présentation des actifs et des passifs éventuels ainsi que sur les montants des produits et des charges constatés dans les états financiers. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations. Plus particulièrement, les principales estimations sont faites quant à l'évaluation des débiteurs, aux justes valeurs des placements dans des entités fermées, à la durée de vie utile estimative des immobilisations, et aux provisions pour éventualités.

Constatation des produits

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement. Les apports affectés sont constatés à titre de produits du fonds affecté correspondant au cours de l'exercice où ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré. La majorité des promesses de dons devrait être reçue au cours des cinq prochains exercices.

Les revenus de placement tirés des ressources affectées du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds affecté correspondant. Les revenus de placement tirés des ressources non affectées du fonds de dotation sont constatés à titre de produits du fonds de fonctionnement. Les revenus de placement tirés des soldes résiduels du fonds d'immobilisations sont constatés à titre de produits du fonds d'immobilisations.

Les intérêts créditeurs et les revenus de dividendes sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les gains ou les pertes réalisés à la vente de placements sont inscrits lorsque les titres sont vendus et sont calculés en fonction du coût. Les gains et les pertes non réalisés liés à la variation de la valeur marchande sont présentés comme poste distinct à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Autres principales conventions comptables (suite)

Les droits de scolarité sont constatés à titre de produits de l'année universitaire au cours de laquelle les cours sont offerts.

Les subventions de fonctionnement du gouvernement du Québec sont comptabilisées au cours de l'exercice à l'égard duquel elles sont consenties.

Consolidation

Les résultats nets des organismes sans but lucratif affiliés à McGill ne sont pas constatés dans les présents états financiers, car ces organismes ne sont pas contrôlés par McGill.

Apports reçus sous forme de services

Les présents états financiers ne rendent pas compte des heures de travail effectuées par des bénévoles à l'Université, car il est difficile d'en déterminer la juste valeur. De plus, les contributions en nature sont comptabilisées uniquement si une évaluation formelle a été faite afin d'émettre un reçu d'impôt.

Placements à court terme

Aux fins de l'état des flux de trésorerie, les placements à court terme sont définis comme des placements hautement liquides venant à échéance à court terme.

Instruments financiers

L'Université a choisi de se prévaloir de l'exemption accordée par l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) aux organismes sans but lucratif, permettant de ne pas appliquer les chapitres 3862 et 3863 du *Manuel de l'ICCA* qui se seraient autrement appliqués aux états financiers de l'Université pour l'exercice terminé le 31 mai 2009. L'Université continue de se conformer aux exigences du chapitre 3861 du *Manuel de l'ICCA*.

Les instruments financiers sont constatés initialement à la juste valeur (excepté pour les différences avec les principes comptables généralement reconnus décrites précédemment) et leur évaluation ultérieure dépend de leur classement. McGill classe les instruments financiers selon le chapitre 3855 *Instruments financiers – comptabilisation et évaluation* du Manuel de l'ICCA selon les catégories suivantes : détenus à des fins de transaction, disponibles à la vente, détenus jusqu'à échéance, prêts et créances et autres passifs financiers. Les instruments financiers détenus à des fins de transaction sont mesurés à la juste valeur à la date de clôture. Les fluctuations de la juste valeur qui incluent les gains et pertes non réalisés sont inclus dans le résultat des opérations. Les instruments financiers disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, les gains et les pertes non réalisés étant inclus dans le solde de fonds. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les autres passifs financiers sont mesurés au coût après amortissement.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Autres principales conventions comptables (suite)

Titres négociables, placements à court terme et dette bancaire

Les titres négociables sont classés comme détenus à des fins de transaction et comptabilisés à la juste valeur. La juste valeur des titres négociables sur des marchés publics est basée sur les valeurs cotées. La juste valeur des placements privés est déterminée en utilisant les taux de rendement cotés, ou les transactions récentes dans les titres applicables et en considérant le risque de crédit de l'émetteur. Les variations de la juste valeur au cours de la période sont comptabilisées dans l'état des résultats sous la description de « Gains (pertes) non réalisé(e)s sur titres négociables ».

Les gains et les pertes réalisés qui représentent le prix de vente moins le coût initial sont présentés comme faisant partie du revenu de placement net. Les coûts de transaction sont passés en change au moment où ils sont engagés.

Les transactions liées aux titres négociables sont comptabilisées en date de la transaction.

Débiteurs

Les débiteurs, prêts d'étudiants, revenus de placements courus, promesse de dons et prêts hypothécaires aux employés sont classifiés comme prêts et créances et sont mesurés au coût après amortissement.

Subventions à recevoir

Les subventions à recevoir sont comptabilisées à leur valeur nominale et sont classifiées comme prêts et créances. Ces subventions sont majoritairement reçues à l'intérieur d'un délai de trois ans.

Créditeurs et charges à payer et dette à long terme

Les créditeurs et charges à payer ainsi que la dette à long terme sont classifiés comme autres passifs et sont mesurés au coût après amortissement.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont utilisés comme substitut aux investissements plus traditionnels. Les instruments financiers dérivés sont présentés à la juste valeur et les changements dans la juste valeur sont comptabilisés dans l'état des résultats.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Autres principales conventions comptables (suite)

Devises étrangères

Les éléments d'actifs et de passifs monétaires et autres actifs comptabilisés à la juste valeur et libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date du bilan. Les produits et charges sont convertis en dollars canadiens selon le taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains ou pertes provenant de ces transactions sont inclus dans l'état des résultats.

Prêts étudiants

Les prêts étudiants ont une échéance d'un an suivant l'obtention du diplôme et ne portent pas intérêt. Après la date d'échéance, des intérêts sont facturés aux taux qui prévalaient à la date de signature du contrat. Une provision est enregistrée pour les montants estimatifs jugés irrécouvrables.

Stocks

Les stocks, y compris les livres et les fournitures, sont évalués au moindre du coût et de la valeur de nette de réalisation.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations construites n'incluent généralement pas les intérêts capitalisés au cours de la construction selon le taux d'emprunt en vigueur. Les apports en immobilisations sont comptabilisés à la juste valeur d'expertise à la date de la contribution lorsqu'il est possible de faire une estimation raisonnable de cette juste valeur; si ce n'est pas le cas, les immobilisations sont comptabilisées à un montant nominal.

Les immobilisations comprennent également du matériel acheté à même le fonds de fonctionnement, dont le coût doit être imputé aux résultats conformément aux tables de durée d'utilisation prévue des biens. Les intérêts sont imputés aux montants non remboursés et sont calculés en fonction du taux d'emprunt du marché au moment de l'achat.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Autres principales conventions comptables (suite)

L'amortissement des immobilisations est constaté à titre de charge dans le fonds d'immobilisations. L'amortissement des immobilisations en cours de développement débute lorsque le développement est achevé. L'amortissement est prescrit par le MELS et calculé en fonction de la durée de vie utile des diverses catégories d'éléments d'actif selon les méthodes, la durée et les taux suivants :

Aménagement des terrains	linéaire	20 ans
Bâtiments	dégressif	2 % par année
Améliorations locatives	linéaire	Durée du bail
Matériel	linéaire	5 ans à 8 ans
Documents de bibliothèque	linéaire	40 ans
Actifs incorporels*	linéaire	5 ans

* Les actifs incorporels incluent les licences d'utilisation de logiciels et les licences pour les ressources d'information électroniques.

Autres actifs

Les autres actifs comprennent les escomptes sur les billets à ordre et sont amortis sur base linéaire selon l'échéance du billet.

Capitalisation des revenus de placement

Tel qu'il est indiqué ci-dessus (à la section « Constatation des produits »), tous les revenus de placement sont attribués dans leur totalité à un fonds particulier.

Une partie des revenus de placement tirés des ressources du fonds de dotation est réinvestie, par virement interfonds, afin de maintenir le pouvoir d'acquisition du capital d'origine. Bien que cette politique constitue une affectation d'origine interne, les montants capitalisés sont ajoutés aux soldes grevés d'affectations d'origine externe aux fins de la présentation de l'information financière.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Modification de convention comptable

Informations à fournir concernant le capital

L'Université a adopté les recommandations du chapitre 1535 du Manuel de l'ICCA intitulé «*Informations à fournir concernant le capital*». Ce chapitre exige la présentation d'informations sur les exigences concernant le capital en vertu de règles externes. Les informations exigées sont fournies dans la note 4. L'adoption de ce chapitre n'a eu aucune incidence sur les états financiers.

Exigences comptables du MELS

À compter du 1^{er} juin 2009, les universités du Québec devront se conformer aux principes comptables généralement reconnus du Canada (les "PCGR" du Canada) de façon intégrale.

Les universités seront tenues d'appliquer la méthode du report, ce qui aura pour effet de transférer une portion du solde de fonds aux produits reportés au passif.

À compter du 1^{er} juin 2009, les universités du Québec devront se conformer à de nouvelles règles de capitalisation des immobilisations émises par le MELS. Les règles ont pour conséquence de modifier les catégories d'actifs ainsi que les méthodes et durées d'amortissement.

L'université évalue actuellement l'incidence sur ses états financiers de l'application intégrale des PCGR du Canada.

Conventions comptables

En novembre 2008, l'ICCA a publié des modifications aux chapitres 1540 «*État des flux de trésorerie*», 4400 «*Présentation des états financiers des organismes sans but lucratif*», 4430 «*Immobilisations détenues par les organismes sans but lucratif*» et 4460 «*Présentation de l'information sur les opérations entre apparentés dans les organismes sans but lucratif*». Les modifications s'appliquent aux états financiers intermédiaires et des exercices annuels ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009. Par conséquent, l'Université adoptera ces modifications à partir du 1^{er} juin 2009.

Le chapitre 1540 a été modifié de façon à inclure les organismes sans but lucratif dans son champ d'application.

Le chapitre 4400 a été modifié pour supprimer l'obligation de traiter les actifs nets investis en immobilisations comme une composante distincte des actifs nets pour plutôt laisser aux corporations sans but lucratif la possibilité de présenter ce montant comme une catégorie d'actifs nets grevés d'une affectation d'origine interne, ainsi que d'apporter des précisions selon lesquelles les produits et les charges doivent être comptabilisés et présentés sur la base des montants bruts lorsque la corporation agit pour son propre compte dans une opération.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

2. Principales conventions comptables (suite)

Conventions comptables (suite)

Le chapitre 4460 a été modifié de façon à rendre le libellé du chapitre 4460 conforme aux dispositions du chapitre 3840 « Opérations entre apparentés ».

L'Université évalue actuellement l'incidence sur ses états financiers de l'application de ces nouveaux chapitres.

3. Immobilisations

	2009			2008		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Terrains	8 110	-	8 110	8 110	-	8 110
Aménagement des terrains	4 163	1 792	2 371	3 774	1 584	2 190
Bâtiments	1 037 670	261 178	776 492	979 044	245 336	733 708
Améliorations locatives	627	390	237	812	578	234
Matériel	375 849	207 010	168 839	352 057	192 811	159 246
Documents de bibliothèque	234 235	54 012	180 223	219 082	48 156	170 926
Actifs incorporels	11 251	7 120	4 131	23 306	19 110	4 196
	1 671 905	531 502	1 140 403	1 586 185	507 575	1 078 610
Actifs en cours de développement	46 230	-	46 230	22 151	-	22 151
	1 718 135	531 502	1 186 633	1 608 336	507 575	1 100 761

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

4. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine externe

	2009			
	Fonds affecté	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Recherche	343 017	-	103 071	446 088
Facultés	18 687	-	271 746	290 433
Services universitaires	7 476	-	22 289	29 765
Services de soutien	3 691	7 452	17 712	28 855
Services à la collectivité	63 558	-	8 306	71 864
Services aux étudiants	40 933	-	239 687	280 620
Revenu cumulé (i)	-	-	70 100	70 100
	477 362	7 452	732 911	1 217 725

	2008			
	Fonds affecté	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Recherche	358 504	-	99 610	458 114
Facultés	18 016	-	252 741	270 757
Services universitaires	7 920	-	21 798	29 718
Services de soutien	4 238	7 569	13 967	25 774
Services à la collectivité	65 029	-	7 625	72 654
Services aux étudiants	31 730	-	215 035	246 765
Revenu cumulé (i)	-	-	70 100	70 100
	485 437	7 569	871 494	1 364 500

- i) Ce revenu est présenté comme une affectation d'origine externe, toutefois, comme l'indique la note 2, le revenu réinvesti cumulé est soumis à des affectations d'origine interne déterminées par le conseil des gouverneurs.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

5. Soldes de fonds grevés d'affectations d'origine interne

	2009			
	Fonds de fonction- nement	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Facultés	29 131	-	22 551	51 682
Services universitaires	5 755	-	2 306	8 061
Services de soutien	(548)	(11 743)	3 693	(8 598)
Services aux étudiants	5 374	-	1 903	7 277
	39 712	(11 743)	30 453	58 422

	2008			
	Fonds de fonction- nement	Fonds d'immo- bilisations	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Facultés	28 642	-	23 300	51 942
Services universitaires	10 981	-	2 306	13 287
Services de soutien	3 835	(8 586)	4 635	(116)
Services aux étudiants	4 476	-	68	4 544
	47 934	(8 586)	30 309	69 657

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

6. Virements interfonds

	2009			
	Fonds de fonctionnement	Fonds affecté	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Revenus sur-répartis (a)	8 997	87 923	-	(96 920)
Pertes non réalisées sur placements de dotation transférés	7 932	78 520	-	(86 452)
Capitalisation des revenus, montant net (b)	553	(8 606)	-	8 053
Autres virements (c)	(2 062)	740	3 272	(1 950)
	15 420	158 577	3 272	(177 269)

	2008			
	Fonds de fonctionnement	Fonds affecté	Fonds d'immobilisations	Fonds de dotation
	\$	\$	\$	\$
Revenus sous-répartis (a)	(2 230)	(20 146)	-	22 376
Pertes non réalisées sur placements de dotation transférés	6 468	59 168	-	(65 636)
Capitalisation des revenus, montant net (b)	(244)	(8 563)	-	8 807
Autres virements (c)	(808)	428	3 042	(2 662)
	3 186	30 887	3 042	(37 115)

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

6. Virements interfonds (suite)

- (a) Le revenu de placement réalisé n'égalé normalement pas le montant déterminé par la politique de distribution de revenus de l'Université de 5 %. La différence entre ces deux montants est donc comptabilisée comme des revenus sous-répartis ou des revenus sur-répartis.
- (b) Représente le réinvestissement (capitalisation) du revenu de placement à court terme non engagé.
- (c) Les autres virements incluent les virements de fonds grevés d'affectations d'origine interne et les virements autorisés de fonds grevés d'affectations d'origine externe.

7. Dette bancaire

Le conseil des gouverneurs de l'Université a autorisé un montant d'endettement bancaire maximal de 250 M\$ au moyen de facilités de crédit dont 159 M\$ est utilisé en date du 31 mai 2009. Un montant maximum de 345 M\$ est disponible par voie de marges de crédit non garanties normalement par voie d'acceptations bancaires émises pour des périodes maximales d'un an. Les marges de crédit portent intérêt au taux préférentiel et le taux préférentiel moyen pour l'année s'établissait à 2,85 %. Les acceptations bancaires émises au 31 mai 2009 portent intérêt à des taux variant de 0,36 % à 3,68 %.

L'Université gère son encaisse de façon centralisée dans le fonds de fonctionnement. De ce fait, les encaissements et décaissements des autres fonds sont inscrits comme des montants à payer au fonds de fonctionnement ou à recevoir de ce dernier. Les montants ne portent pas intérêt et n'ont pas d'échéance fixe de remboursement. Toutefois, ils constituent principalement par leur nature un fonds de roulement et, par conséquent, ils sont classés comme étant à court terme.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

8. Dette à long terme

	<u>2009</u>	<u>2008</u>
	\$	\$
a)		
1) Obligations (i)		
Série « 9C » 4,70 %, échéant le 12 septembre 2008	-	6 910
Série « 12C » 3,55 %, échéant le 24 novembre 2008	-	9 395
Série « II » 13,25 %, échéant le 12 janvier 2009	-	3 000
Série « 13C » 3,75 %, échéant le 24 février 2009	-	6 510
Série « 10C » 4,55 %, échéant le 27 février 2009	-	7 973
Série « 3 » 10,75 %, échéant le 30 mai 2009	-	7 000
	-	40 788
Série « 1C » 5,50 %, échéant le 4 juin 2009	2 100	2 100
Série « 2C » 6,65 %, échéant le 26 novembre 2009	6 575	6 575
Série « 14C » 4,00 %, échéant le 8 mars 2010	10 000	10 000
	18 675	18 675
Série « 4C » 6,20 %, échéant le 14 juin 2011	13 981	13 981
Série « 12C » 4,00 %, échéant le 24 novembre 2011	5 605	5 605
Série « 6C » 5,75 %, échéant le 14 février 2012	3 858	3 858
Série « 7C » 5,70 %, échéant le 15 février 2012	5 358	5 358
Série « 13C » 4,10 %, échéant le 24 février 2012	8 837	8 837
Série « 8C » 5,75 %, échéant le 28 février 2012	5 400	5 400
Série « 8C » 5,80 %, échéant le 28 février 2012	3 872	3 872
Série « 11C » 4,05 %, échéant le 27 mai 2012	8 571	8 571
	55 482	55 482
Série « 9C » 5,40 %, échéant le 12 septembre 2012	7 405	7 405
Série « 10C » 5,30 %, échéant le 27 février 2013	10 451	10 451
	17 856	17 856
Série « 11C » 4,50 %, échéant le 27 mai 2015	4 703	4 703
Série « 13C » 4,40 %, échéant le 24 février 2016	4 653	4 653
Série « 14C » 4,50 %, échéant le 8 mars 2016	7 000	7 000
	11 653	11 653
Total des obligations	108 369	149 157

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

8. Dette à long terme (suite)

	2009	2008
	\$	\$
a)		
2) Billets à ordre (ii)		
4,516 % échéant le 1 ^{er} décembre 2008	-	20 288
3,849 % échéant le 1 ^{er} décembre 2009	21 260	22 272
4,059 % échéant le 1 ^{er} décembre 2010	25 833	27 222
4,167 % échéant le 1 ^{er} décembre 2010	4 400	4 600
3,794% échéant le 16 juin 2011 (iii)	426	-
4,288 % échéant le 1 ^{er} décembre 2011	21 514	22 676
4,814 % échéant le 25 avril 2012	17 600	18 400
4,9515 % échéant le 1 ^{er} novembre 2012	34 505	37 129
4,355 % échéant le 16 septembre 2013	85 663	90 000
4,607 % échéant le 16 septembre 2013	33 600	35 000
3,240 % échéant le 23 septembre 2013	40 000	-
3,320 % échéant le 1 juin 2014	14 000	-
3,690 % échéant le 1 ^{er} décembre 2014	28 000	-
3,839 % échéant le 1 ^{er} décembre 2014	40 000	40 000
4,267 % échéant le 1 ^{er} décembre 2015 (iii)	1 116	1 251
Total des billets à ordre	367 917	318 838
Dette totale du gouvernement du Québec	476 286	467 995
Contributions cumulées au fonds d'amortissement (iv)	(28 364)	(33 541)
Dette du gouvernement du Québec, montant net	447 922	434 454
b) Débentures de premier rang de l'Université McGill (v)		
Série « A » 6,15 %, échéant le 22 septembre 2042	150 000	150 000
c) Prêts de la Banque Royale (vi)		
5,81 % échéant en février 2014	2 432	2 841
5,17 % échéant en juin 2008	-	67
d) Autres	629	739
Total de la dette à long terme	600 983	588 101
Tranche échéant à moins d'un an	(53 377)	(64 087)
Dette à long terme	547 606	524 014

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

8. Dette à long terme (suite)

- (i) Les obligations du MELS sont garanties par une cession de subventions couvrant le capital et les intérêts des obligations accordées à McGill par le gouvernement du Québec en vertu d'un décret. McGill ne constate pas les subventions futures visant à assurer le remboursement des obligations en circulation et l'intérêt sur ces obligations, ni les décrets obtenus par l'Université mais non encore utilisés. Un fond d'amortissement a été établi par le gouvernement pour mettre de côté des fonds (voir note iv).
- (ii) Les billets à ordre sont garantis par le gouvernement du Québec; toutefois, contrairement aux contributions du fonds d'amortissement des obligations, les remboursements réguliers de capital sont effectués par le gouvernement au nom de McGill. Les intérêts sur les billets sont payés semestriellement et le capital est remboursable à chaque date d'échéance du billet. Les remboursements de capital échéant annuellement et les paiements forfaitaires dus à l'échéance sont les suivants :

	Paie ment annuel	Paie ment forfaitaire
	\$	\$
3,849 % échéant le 1 ^{er} décembre 2009	1 012	21 260
4,059 % échéant le 1 ^{er} décembre 2010	1 389	24 444
4,167 % échéant le 1 ^{er} décembre 2010	200	4 200
4,288 % échéant le 1 ^{er} décembre 2011	1 162	19 190
4,814 % échéant le 25 avril 2012	800	16 000
4,9515 % échéant le 1 ^{er} novembre 2012	2 624	26 633
4,355 % échéant le 16 septembre 2013	4 337	68 315
4,607 % échéant le 16 septembre 2013	1 400	28 000
3,240 % échéant le 23 septembre 2013	1 906	32 375
3,320 % échéant le 1 ^{er} juin 2014	928	10 287
3,690 % échéant le 1 ^{er} décembre 2014	1 758	19 208
3,839 % échéant le 1 ^{er} décembre 2014	2 440	27 800

- (iii) Les billets à ordre sont garantis par une subvention du ministère du Développement économique, de l'Innovation et de l'Exportation (MDEIE) de 1,5 M\$. Des paiements semi-annuels de capital et d'intérêt sont payés par le MDEIE au nom de l'Université, à Financement Québec.
- (iv) En 1994, le gouvernement du Québec a constitué un fonds d'amortissement afin de mettre en réserve des sommes pour rembourser les obligations en circulation émises par certaines universités. Au cours de l'exercice, le MELS a fait un apport de 7,2 M\$ à ce fonds pour le compte de l'Université (10 M\$ en 2008) et a versé 12,4 M\$ à l'égard des obligations remboursées (18,7 M\$ en 2008).

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

8. Dette à long terme (suite)

- (v) En septembre 2002, l'Université McGill a émis des débentures d'une valeur de 150 M\$. Contrairement aux obligations du MELS, ces débentures devront être payées par l'Université à même les ressources qu'elle génère. Les versements semestriels d'intérêts sont effectués par l'Université.

- (vi) Les prêts de la Banque Royale sont garantis par des subventions à recevoir du ministère des Affaires municipales et des Régions (le MAMR) de 2,4 M\$. Les paiements semestriels de capital et d'intérêts sont effectués par l'Université et remboursés par le MAMR.

Les remboursements de capital exigibles au cours des cinq prochains exercices (déduction faite des contributions cumulées au fonds d'amortissement, qui sont réparties par exercice) s'établissent comme suit :

	\$
2010	53 377
2011	46 888
2012	92 287
2013	52 365
2014	135 550

9. Avantages sociaux futurs

Régimes de retraite

La majorité des employés de l'Université McGill participent à un régime de retraite à cotisations déterminées (le « Régime »). Les cotisations versées par les employés, ajoutées à celles de l'employeur, sont investies dans le fonds d'accumulation du Régime. Au moment de la retraite de l'employé, ce dernier peut utiliser le montant cumulé et souscrire une rente de retraite auprès de la société qu'il aura choisie, ce qui pourrait comprendre, au gré de l'employé, une rente versée par McGill. Si un employé contracte une rente fournie par McGill, le montant accumulé de l'employé dans le Fonds d'accumulation du Régime est transféré au « Fonds de Retraite » où il est disponible pour les paiements de rente faits par le Régime. Dans certaines circonstances, les employés toujours inscrits au fonds d'accumulation sont admissibles à recevoir une augmentation de leur montant accumulé. Quant au régime à prestations déterminées de l'Université, les obligations, selon l'hypothèse de la continuité de l'exploitation, d'un montant de 1 300 M\$ au 31 décembre 2006, sont pratiquement entièrement capitalisées par des actifs du régime d'une valeur marchande de 1 300 M\$ au 31 décembre 2006, tout manque à gagner fondé sur l'évaluation actuarielle étant payable par l'Université.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

9. Avantages sociaux futurs (suite)

Régimes de retraite (suite)

Une évaluation actuarielle réalisée le 31 décembre 2006 par Eckler Partners Ltd. au moyen de la méthode de solvabilité a confirmé un déficit de financement d'environ 11,1 M\$. Depuis le 31 décembre 2006, l'organisme de réglementation du gouvernement du Québec a éliminé le règlement qui exigeait la capitalisation des déficits de financement des universités.

L'amortissement du déficit de solvabilité pour la période du 1^{er} juin 2006 au 31 décembre 2006 s'élève à 1,4 M\$. La contribution de l'exercice courant de 27,1 M\$ a été comptabilisée au titre de charges de retraite (26,2 M\$ en 2008).

Autres régimes et ententes

L'Université a un engagement envers un groupe particulier d'employés ayant accepté une entente en ce qui a trait à une retraite anticipée en 1996. Cette entente a donné droit aux employés de recevoir des paiements d'allocations de retraite annuels à vie. La valeur actuelle de cet engagement au 31 mai 2009 est estimée à 2,3 M\$ (2,5 M\$ en 2008).

10. Revenus (pertes) nets de placement tirés des ressources du fonds de dotation

a) Revenus (pertes) de placement

Les revenus nets de placement sont inclus à l'état des résultats et de l'évolution des soldes de fonds sous le total « Revenu (perte) de placement ». Les pertes totales réalisées en 2009 s'élèvent à 41,8 M\$ (revenu de 73,6 M\$ en 2008).

Le montant ci-haut, est tiré des ressources du fonds de dotation et est présenté dans les fonds suivants :

	2009		
	<u>Fonds de fonctionnement</u>	<u>Fonds affecté</u>	<u>Total</u>
	\$	\$	\$
Revenu sous-repartis (i)	(8 997)	(87 923)	(96 920)
Revenu du fonds de dotation distribué	2 251	45 256	47 507
Contributions du fonds de donation (ii)	7 639	-	7 639
Total des revenus (pertes) de placement	893	(42 667)	(41 774)

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

10. Revenus (pertes) nets de placement tirés des ressources du fonds de dotation (suite)

a) Revenus (pertes) de placement (suite)

	2008		
	Fonds de fonctionnement	Fonds affecté	Total
	\$	\$	\$
Revenu sur-repartis (i)	2 230	20 146	22 376
Revenu du fonds de dotation distribué	2 262	41 755	44 017
Contributions du fonds de donation (ii)	7 249	-	7 249
Total des revenus (pertes) de placement	11 741	61 901	73 642

(i) Un montant équivalent est transféré par virement du fonds de dotation au fonds de fonctionnement et au fonds affecté afin de compenser les gains ou pertes de placement (voir note 6).

(ii) Représente 90 points de base chargés au fonds de dotation pour absorber les frais de gestion et la contribution à l'Université envers les frais généraux.

b) Pertes non réalisées sur les titres négociables

Le total des pertes non réalisées sur les titres négociables du fonds de dotation de 86,5 M\$ (65,8 M\$ de pertes en 2008) est réduit par une perte de 1,9 M\$ (0,1 M\$ de perte en 2008) liée aux placements acquis pour le fonds d'immobilisations à la suite de l'émission d'une débenture. Les pertes totales non réalisées de tous les fonds s'élève à 84,8 M\$ (une perte non réalisée de 65,9 M\$ en 2008).

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

11. Instruments financiers

Risques financiers

L'Université est exposée au risque du marché, soit celui que la valeur d'un instrument financier fluctue par suite de variations du cours du marché, que ces variations soient imputables à des facteurs propres à un titre particulier ou à son émetteur ou encore à des facteurs touchant l'ensemble de valeurs mobilières négociées. Ce risque est réduit au minimum étant donné que l'Université jouit d'un portefeuille de placements diversifiés.

L'Université est exposée au risque de change puisqu'elle possède des comptes en devises et détient des actions et obligations étrangères dans les actifs du Fonds de dotation. Au 31 mai 2009, la juste valeur des titres négociables et les placements à court terme libellés en devises s'élevait à 371 M\$.

L'Université est exposée au risque de taux d'intérêt, étant sensible à l'incidence des variations de taux d'intérêt sur ses flux de trésorerie et sa situation financière.

L'Université doit également faire face au risque de crédit de ses débiteurs. Une portion considérable des débiteurs de l'Université sont considérés comme à faible risque de non-paiement puisqu'ils sont exigibles des gouvernements. Pour le reste des débiteurs, ce risque est réduit au minimum étant donné que l'Université compte sur une grande diversité de contreparties et de placements.

Juste valeur

Au 31 mai 2009, la valeur comptable des placements à court terme, des débiteurs, de la dette bancaire et des créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur juste valeur.

Les titres négociables sont présentés à la valeur marchande. La note 2 décrit la différence entre la juste valeur et la valeur comptable des subventions à recevoir à long terme.

Les prêts hypothécaires aux employés sont émis à des taux et échéances comparables aux hypothèques commerciales et prêts hypothécaires résidentiels. Par conséquent, la valeur comptable correspond approximativement à leur juste valeur.

La juste valeur de la dette à long terme, avant contributions cumulées du fonds d'amortissement et en fonction des taux consentis actuellement à l'Université pour des emprunts aux termes et échéances semblables, s'élève à 663 M\$ au 31 mai 2009 (645,4 M\$ en 2008).

Tel qu'approuvé par le Comité d'Investissement Conseil, l'Université détient des contrats à terme en cours au 31 mai 2009 pour vendre un montant de 200 M\$ US pour des actifs détenus par le fonds de dotation à un taux moyen à terme de 1,214, venant à échéance le 24 juillet 2009. Au 31 mai 2008, 260 M\$ de ces contrats existaient avec un taux futur de 1,008 venant à échéance le 24 juillet 2008. Au 31 mai 2009, la juste valeur de ces contrats était d'environ 23,8 M\$ (3,4 M\$ de gains non-réalisés en 2008) et est incluse dans les titres négociables.

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

11. Instruments financiers (suite)

Juste valeur (suite)

En octobre 2003, l'Université a conclu une entente avec RBC Dominion Valeurs mobilières (RBCDVM) en vertu de laquelle elle a investi dans une obligation de 13 M\$ libellée en dollars américains venant à échéance en 2029. Dans le cadre de cette entente, les paiements du capital et des intérêts semestriels de l'obligation devant être effectués à McGill ont fait l'objet d'un swap avec RBCDVM qui, en échange, versera à McGill, en 2029, un montant en dollars canadiens de 85,7 M\$. Le montant de 31, 8 M\$ comprend la valeur marchande de l'obligation et du contrat de swap.

L'Université détient un titre libellé en dollars américains, pour lequel les paiements réguliers d'intérêt seront échangés contre un montant fixe, payable à la date d'échéance. Au 31 mai 2009, la juste valeur de ce swap est de 14,4 M\$ (13,5 M\$ en 2008).

La valeur future du placement, comprenant la croissance cumulée jusqu'en 2042, devrait, en principe, suffire à rembourser le montant de 150 M\$ relatif aux débentures de premier rang.

Au 31 mai 2009, McGill détenait des titres classés comme biens non bancaires commerciaux dans le fonds d'immobilisations et le fonds affecté. Ces titres étaient des placements à court terme et avaient une valeur marchande de 4 M\$ et de 2,2 M\$ respectivement, tel qu'estimé par la direction. Comme conséquence des changements de conditions sur le marché pour ce type de titre, la valeur nette réalisable de ces titres peut varier de façon importante par rapport à leur valeur comptable.

Le portefeuille de titres négociables se compose des types de placements suivants :

	2009		2008	
	Fonds de dotation	Fonds affecté	Fonds de dotation	Fonds affecté
	%	%	%	%
Actions canadiennes	19	80	22	62
Actions américaines	7	20	14	38
Actions non nord-américaines	19	-	16	-
Titres à revenu fixe canadiens	25	-	27	-
Titres à revenu fixe américains	1	-	-	-
Fonds de couvertures	18	-	13	-
Autres, incluant fond d'investissements privés	11	-	8	-
	100	100	100	100

L'INSTITUTION ROYALE POUR L'AVANCEMENT DES SCIENCES / UNIVERSITÉ MCGILL

Notes complémentaires

de l'exercice terminé le 31 mai 2009

(les montants des tableaux sont en milliers de dollars)

12. Engagements

Exercices se terminant les 31 mai	Paiements minimums exigibles en vertu de baux \$
2010	2 096
2011	1 586
2012	1 010
2013	1 030
2014	1 051
Suivants	2 911
	9 684

Les montants représentent les paiements minimums futurs exigibles en vertu des contrats de location - exploitation existants.

Construction en cours

L'université a entrepris la construction de plusieurs nouveaux immeubles et, par conséquent, elle est liée à des engagements totalisant 37,1 M\$, dans le cours normal des activités.

Engagements envers des fonds d'investissement privés

L'université investit une partie des fonds du fonds de dotation dans des fonds d'investissements privés. Selon les ententes avec ces fonds, l'université s'est engagée à investir 44,7 M\$ en fonds additionnels.

13. Éventualités

Litiges

Dans le cours normal de ses activités, McGill fait l'objet de diverses poursuites judiciaires, y compris des demandes ayant trait au droit du travail et au Code civil. Bien qu'il soit impossible de déterminer le dénouement final de ces poursuites encore en instance au 31 mai 2009, la direction est d'avis qu'elles n'auront aucune incidence notable sur la situation financière de McGill. Toute somme que McGill pourrait être obligée de verser serait passée en charges au cours de l'exercice du règlement. Par ailleurs, si une telle somme peut être estimée et qu'elle sera vraisemblablement exigible, elle sera incluse dans la provision constituée à des fins particulières.

Dans le cours normal des projets de construction de McGill, plusieurs réclamations d'entrepreneurs sont garanties par des hypothèques sur des édifices complétés ou en construction.

14. Chiffres de l'exercice précédent

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.